

FICHE DE POSTE

PORT DE PECHE/PLAISANCE

INTITULE DE L'EMPLOI :

Contrôleur maritime Port de Pêche/Plaisance

INTITULE DE L'EMPLOI DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE :

Officier du port

Ou Commandant du Port tête de la Région

1. Finalité(s)

Est garant de la gestion du port de pêche et de plaisance.

2. Missions

- I. Gestion du port de pêche
- II. Gestion du port de plaisance

3. Activités principales

I. Gestion du port de pêche

- Veiller au respect des zones d'accostage des bateaux de pêche ;
- Veiller à la salubrité de terres pleines et la propreté du plan d'eau ;
- Régulation des mouvements des bateaux de pêches et le maintien de l'ordre à l'intérieur de leurs bassins respectifs ;
- Contrôle et suivi des bateaux de pêche désarmés et des épaves ;
- Etablissement des procès-verbaux de constatation relatifs aux infractions commises par les bateaux de pêche ;
- Veiller au respect de l'utilisation des zones réservées au débarquement de poissons et celles réservées au dépôt des filets de pêche ;
- Instruction des réclamations des usagers en ce qui concerne les attributions du service ;
- Veiller au respect des textes réglementaires et des conventions internationales en matière de la police portuaires et l'exploitation du port de pêche ;
- Assister aux réunions de coordinations avec les autorités locales et les intervenants au port de pêche
- Elaboration des éléments de tableau de bord de suivi.

II. Gestion du port de plaisance

- Régulation des mouvements des bateaux de plaisance et le maintien de l'ordre à l'intérieur de leurs bassins ;
- Etablissement des procès-verbaux de constatation relatifs aux infractions commises par les bateaux de plaisance ;
- Instruction des réclamations des usagers en ce qui concerne les attributions du service ;
- Elaboration et validation des éléments de facturation des droits de port sur bateaux de plaisance ;
- Veiller au respect des textes réglementaires et des conventions internationales en matière de la police portuaires et l'exploitation du port de plaisance ;
- Assister aux réunions de coordinations avec les autorités locales et les intervenants au port de plaisance
- Elaboration des éléments de tableau de bord de suivi ;



4. Relations internes et externes

- **Relations internes :**
 - Direction Régionale de l'ANP ;
 - Direction de Police Portuaire ;
 - Direction Juridique et Contentieux .
- **Relations externes :**
 - Opérateurs portuaires ;
 - Délégation du ministère des Pêches Maritimes ;
 - Police ;
 - Douane ;
 - Autorité Locale ..etc.

5. Profil requis

Formation de Référence : Titulaire d'un Brevet de Patron de pêche ou diplôme de Lieutenant de pêche.

Expérience : Avoir un minimum de 36 mois de navigation (Navire de commerce ou de pêche).

6. Compétences

- **Savoir :**
 - Connaître les caractéristiques du port (quais, chenaux, ...) ;
 - Connaître les impératifs liés à l'exploitation portuaire ;
 - Connaître les règles de sécurité de la navigation maritime ;
 - Connaître le règlement d'exploitation du port ;
 - Connaître la gestion des activités de pêche et de plaisance ;
 - Connaître les règles de priorité dans l'attribution des emplois ;
 - Connaître les documents réglementaires relatifs à l'escale des navires pêche et de plaisance ;
 - Connaître l'anglais maritime.
- **Savoir-faire :**
 - Savoir réaliser une programmation optimale des escales du navire de pêche et de plaisance ;
 - Savoir arbitrer les conflits d'intérêts entre opérateurs ;
 - Savoir exploiter de manière optimale les infrastructures du port ;
 - Savoir établir une facturation ;
 - Etre en mesure de régler les litiges par la négociation ;
 - Etre en mesure d'établir un procès-verbal en cas non-respect des règles ;
 - Savoir établir des facturations ;
 - Réaliser le tableau de bord et analyser les indicateurs ;
- **Savoir-être :**
 - Bon sens de la négociation ;
 - Bonne communication ;
 - Sang-froid ;
 - Rigueur



FICHE DE POSTE

PORT DE PÊCHE

INTITULE DE L'EMPLOI :
Contrôleur Maritime de Port de Pêche

INTITULE DE L'EMPLOI DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE :
 Officier du port ou Commandant du Port en tête de la Région

1. Finalité(s)

Est garant de la gestion du port de pêche.

2. Missions

I. Gestion du port de pêche

3. Activités principales

I. Gestion du port de pêche

- Veiller au respect des zones d'accostage des bateaux de pêche ;
- Veiller à la salubrité de terres pleines et la propreté du plan d'eau ;
- Régulation des mouvements des bateaux de pêches et le maintien de l'ordre à l'intérieur de leurs bassins respectifs ;
- Contrôle et suivi des bateaux de pêche désarmés et des épaves ;
- Etablissement des procès-verbaux de constatation relatifs aux infractions commises par les bateaux de pêche ;
- Veiller au respect de l'utilisation des zones réservées au débarquement de poissons et celles réservées au dépôt des filets de pêche ;
- Instruction des réclamations des usagers en ce qui concerne les attributions du service ;
- Veiller au respect des textes réglementaires et des conventions internationales en matière de la police portuaires et l'exploitation du port de pêche ;
- Assister aux réunions de coordinations avec les autorités locales et les intervenants au port de pêche
- Elaboration des éléments de tableau de bord de suivi.

4. Relations internes et externes

- **Relations internes :**
 - Direction des Ports de la région de l'ANP ;
 - Direction de la Police Portuaire ;
 - Direction Juridique et contentieux.
- **Relations externes :**
 - Opérateurs portuaires ;
 - Délégation du ministère des Pêches Maritimes ;
 - Police ;
 - Douane ;
 - Autorité Locale...etc.



5. Profil requis

Formation de Référence : Titulaire d'un Brevet de Patron de pêche ou diplôme de Lieutenant de pêche ;

Expérience : Avoir un minimum de 36 mois de navigation (Navire de commerce ou de pêche).

7. Compétences

▪ **Savoir :**

- Connaître les caractéristiques du port (quais, chenaux, ...) ;
- Connaître les impératifs liés à l'exploitation portuaire ;
- Connaître les règles de sécurité de la navigation maritime ;
- Connaître le règlement d'exploitation du port ;
- Connaître la gestion des activités de pêche et de plaisance ;
- Connaître les règles de priorité dans l'attribution des emplois ;
- Connaître les documents réglementaires relatifs à l'escale des navires pêche et de plaisance ;
- Connaître l'anglais maritime.

▪ **Savoir-faire :**

- Savoir réaliser une programmation optimale des escales du navire de pêche et de plaisance ;
- Savoir arbitrer les conflits d'intérêts entre opérateurs ;
- Savoir exploiter de manière optimale les infrastructures du port ;
- Savoir établir une facturation ;
- Etre en mesure de régler les litiges par la négociation ;
- Etre en mesure d'établir un procès-verbal en cas non-respect des règles ;
- Savoir établir des facturations ;
- Réaliser le tableau de bord et analyser les indicateurs ;

▪ **Savoir-être :**

- Bon sens de la négociation ;
- Bonne communication ;
- Sang-froid ;
- Rigueur



FICHE DE POSTE

PROGRAMMATION DES ESCALES & TRAFIC MARITIME

INTITULE DU POSTE :

Opérateur VTS

INTITULE DU POSTE DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE :

Officier Programmation des Escales / Trafic Maritime et Placement des Navires

1. Finalité(s)

Est garant de la surveillance et du contrôle quotidien du trafic maritime dans le port et de ses abords.

2. Missions

- I. Surveillance du trafic maritime dans le port et ses abords ;
- II. Contrôle du trafic maritime dans le port ;
- III. Exploitation des équipements du système VTS.

3. Activités principales

I. Surveillance du trafic maritime dans le port et de ses abords

- Veiller au respect des textes réglementaires et conventions internationales ;
- Assurer une veille visuelle et auditive permanente à la salle VTS ;
- Identifier et aviser l'officier de port de service de l'arrivée en rade des navires ;
- Signaler à l'Officier de service toute anomalie survenue aux infrastructures d'accostage ;
- S'assurer du bon fonctionnement de la signalisation maritime et du balisage maritime ;
- Relever et signaler à l'officier de service, les anomalies constatées sur les établissements de signalisation du Port ;
- Veiller au respect des limites des zones de mouillage pour les navires en attente ;
- Aviser l'officier de tout incident constaté ou soupçonné dans la rade, la zone de mouillage, le chenal d'accès et bassins du port ;
- Veiller à ce que les consignes soient bien assimilées par l'opérateur prenant la relève.

II. Contrôle du trafic maritime dans le port

- Assister l'officier de port dans la gestion du trafic portuaire ;
- Réceptionner par VHF du capitaine du navire les informations notamment son niveau de sureté, son tirant d'eau Ect ;
- Contrôler et réguler, en concertation avec l'officier de port de service, tous les mouvements des navires, dans la rade ou dans les bassins du Port ;
- Veiller à l'exécution du programme des mouvements des navires, en coordination avec les services concernés ;



- Assurer la coordination des opérations de pilotage et de remorquage pour tous les mouvements des navires en escale au port ;
- Prendre les mesures d'urgence en cas de sinistre, en concertation avec l'officier de service ;
- Veiller à ce que les navires en attente respectent les zones de mouillage ;
- Saisir instantanément les mouvements des accostages des navires sur la plateforme « Gestion Escales » et saisir tout mouvement non généré systématiquement par le système VTS ;
- Veiller à maintenir à jour l'état du trafic des navires sur la plateforme «Gestion Escales »
- Tenir à jour les registres des mouvements des navires ;
- Reporter sur le registre des consignes toute anomalie constatée lors du service.

III. Exploitation des équipements du système VTS

- Veiller à l'association des navires au système VTS avant leur entrée au port ;
- S'assurer de la transmission des informations et données du VTS vers la plateforme « Gestion Escales»
- Veiller à l'exploitation des informations (priorisation des appels, anticipation, recueils d'informations, diffusion information) ;
- Exploiter et diffuser les messages aux navires et autres entités information / warning / Advice / instruction ;
- Analyser les situations et assurer un trafic pertinent en prenant en compte les risques de collision, les intentions et angles morts ;
- Signaler à l'Officier de service toute anomalie survenue aux équipements VTS ;
- Veiller à la mise à jour des cartes marines électroniques de navigation.

4. Relations internes et externes

- **Relations internes :**
 - Entités internes du port
- **Relations externes :**
 - Opérateurs portuaires
 - Navires : autorisation d'accostage et d'appareillage

5. Profil requis

Formation de Référence : Diplôme de Lieutenant de Pêche lauréat de l'ISPM ;

Expérience : Avoir un minimum de 36 mois de navigation (Navire de commerce ou de pêche)



6. Compétences

Savoirs :

- Connaître les caractéristiques du port (quais, chenaux, rade...);
- Connaître les impératifs liés à l'exploitation portuaire ;
- Connaître les règles de sécurité de la navigation maritime ;
- Connaître le règlement d'exploitation du port ;
- Connaître la gestion des matières dangereuses ;
- Connaître les règles de priorité dans l'attribution des postes d'accostage ;
- Connaître les documents réglementaires relatifs à l'escale des navires ;
- Maîtriser l'anglais maritime ;
- Connaître les équipements du système de trafic maritime (VTS, AIS...);
- Connaître les caractéristiques des différents radars ;
- Maîtriser les règles de la sécurité maritime ;
- Maîtriser les techniques de veille (radio...);
- Maîtriser les règles d'assistance aux navires ;
- Maîtriser les techniques de surveillance des rades et des bassins ;
- Connaître le règlement du trafic maritime et de manœuvre ;
- Connaître la réglementation en matière de police portuaire ;
- Connaître les caractéristiques des navires (tirant d'eau, longueur...).

Savoir- faire :

- Savoir gérer et exploiter les équipements du système de trafic maritime (VTS, AIS, radio...);
- Savoir coordonner les actions d'assistance et de secours aux navires et en cas de sinistre dans le port ;
- Etre capable de travailler dans une situation d'urgence ;
- Savoir gérer les actions de secours en cas de sinistre dans le port ;
- Réaliser le tableau de bord.

Savoir- être :

- Bon sens de négociation ;
- Bonne communication ;
- Sang-froid ;
- Réactivité ;
- Rigueur.

